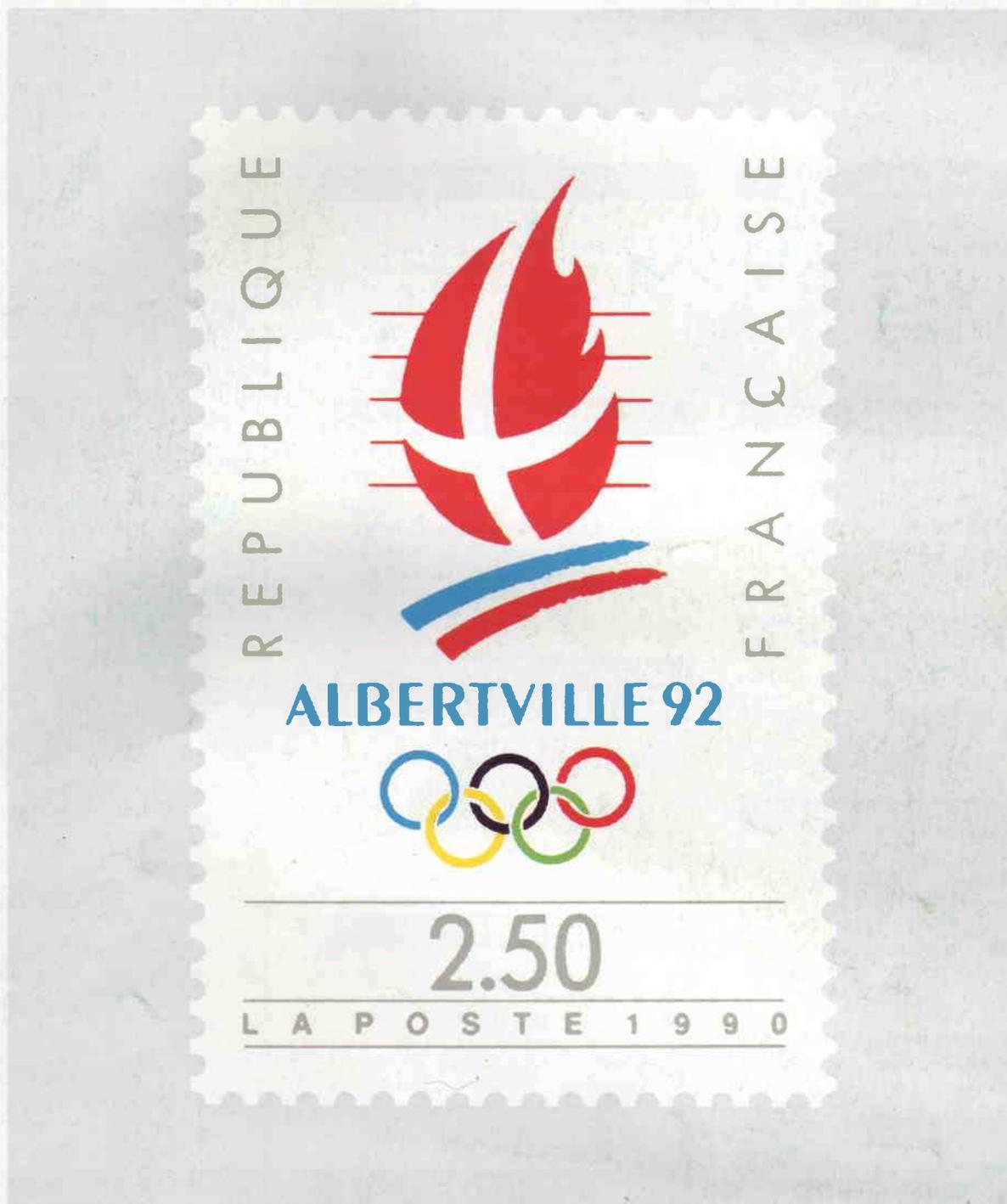


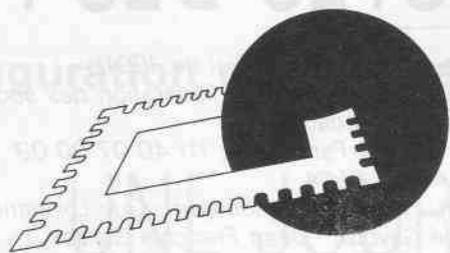
GAZETTE

PHILATÉLIQUE

ISSN 0293 - 4132







GAZETTE PHILATÉLIQUE

N° 43 / Février 1991

Administration :

Union des Philatélistes des PTT
BP 27 - 78401 Chatou Cedex
Tél. : (1) 40 07 00 09
Fax : (1) 40 07 01 14

Directeur de la publication :

Jean-François Logette

Directeur délégué :

François Mennessiez
21, Bd de Lyon - 02000 Laon
Tél. : 23 20 10 12 ou 23 23 29 64

Comité de lecture :

Lucie Vaurabourg, Michel Liffard,
Gaston Sagot

Équipe rédactionnelle pour le numéro 43 :

D. Sié, H. Blancan, P. Fallot, M. Galy,
B. Lefevre, J.P. Lefièvre,
F. Mennessiez, S. Pinzelli

Responsable de la fabrication :

Jean Gérard Miguel

Maquette et réalisation :

Jean Gérard Miguel

Conseiller technique :

Christian Bordet

Diffusion : René Barrière

Composition et impression :

Imprimerie Ménard
17 chemin de Fages - 31400 Toulouse
Tél. : 61 52 00 53

Abonnement : 1 an (4 numéros)

CCP 21 669 05 M Paris
Tarif préférentiel : 32 F (abonnés de l'UPPTT)

Tarif public : 50 F, Hors France :
65 F (par avion 100 F)

Changement d'adresse : 3 F (joindre

la bande d'adresse) à :
« Gazette Philatélique »,
BP 27 - 78401 Chatou Cedex

La « Gazette Philatélique » n'est pas responsable des textes et illustrations publiés qui engagent leurs seuls auteurs. La reproduction, même partielle, des textes, dessins et photographies publiés dans la revue est totalement interdite sans l'accord par écrit du directeur de la publication.

Commission paritaire des publications
et agences de presse n° 62837

SECRETARIAT

Page 5

Une journée particulière.

Le 49 rue Sainte-Anne a vécu. Place désormais au 38 rue Vignon, inauguré en octobre dernier.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Page 6

Petit C.A. pour grand accueil !

A Ecotay l'Olme, le C.A. était réduit à une portion congrue, Mais l'accueil d'Antoine Duport restera longtemps dans la mémoire des administrateurs présents !

INITIATIVE

Page 7

Carnet de Lot.

A Figeac, durant l'été, un receveur entreprenant a dû créer son propre carnet de timbres pour faire face à la demande. Coïncidence, il est membre de l'UP-PTT.

THEMATIQUE

Page 8

Un grand oublié, le 75^e anniversaire de l'UPU.

Henri Blancan a ouvert ses catalogues et recensé pour vous l'ensemble des timbres relatifs au 75^e anniversaire de l'Union Postale Universelle (1949-1950).

EXPOSITION

Page 10

La toponymie en philatélie thématique.

Notre juré international Pierre Fallot nous précise ce qui est possible et ce qui ne l'est pas en matière de toponymie lorsqu'il on expose en compétition.

CLASSIQUE

Page 12

Une franchise originale.

Pierre Fallot nous invite à la découverte de la franchise accordée après 1870 à l'association générale d'Alsace-Lorraine. Une curiosité !

INITIATION

Page 13

Et si nous parlions flammes ?

M. Galy nous raconte l'époque héroïque des premières flammes postales et leur évolution jusqu'à aujourd'hui.

HUMOUR

Page 16

Une façon différente de voir la philatélie, ou comment s'instruire en s'amusant.

EUROPE PHILATELIQUE

Page 17

Trois questions à ... Bernard Lefèvre

Le pionnier d'Europa au sein de l'UP-PTT répond à la Gazette sur le pourquoi de cette structure, et annonce une grande exposition européenne à Orléans en mai.

CASSE-TETE

Page 18

Les mots croisés de Jean-Paul Lefièvre

Philatélistes cruciverbistes, vos deux passe-temps sont réunis en un seul. En prime, vous avez droit à la solution de la grille parue dans le numéro 42 !

Couverture :

Les Jeux Olympiques d'hiver en France : un des timbres commémorant l'événement

UNION DES PHILATÉLISTES DES PTT

Association déclarée sous le n° 52748 (loi de 1901)

Groupes régionaux affiliés ou en cours d'affiliation à la Fédération des sociétés philatéliques françaises

Siège social : 38, rue Vignon. 75009 Paris. Tél. : (1) 40 07 00 09
Fax : 40 07 01 14

Président fondateur : M. Roussot - Président d'honneur : Guy Lormand
Présidents honoraires : René Gayoux - Jean François Gleizes

Bureau national

Président Général :

Jean-François Logette
Ministère des PTE-SIC
20 avenue de Ségur
75700 Paris
Tél. : (1) 45 64 23 59

Vice-présidents :

Alain Daillet, Pierre Fallot,
Gaston Sagot,
Jean-François Thivet,
François Mennessiez

Secrétaire général :

Gérard Chauveau
13 rue de la Montagne
77220 Tournan en brie
Tél. : (1) 64 25 31 49 (dom)

Relations avec la Presse :

Gaston Sagot
262-264 rue de Belleville
75020 Paris
Tél. : (1) 45 38 01 09 (bur)
ou (1) 43 64 02 85 (dom)

Trésorier général :

(CCP 8841 11 W Paris)
Yves Prat - Receveur PTT
70140 Valay
Tél. : 84 31 51 31

Service des échanges :

(CCP 9281 73 P Paris)
Pierre Jamot - 1 Chemin de
Grisolles - BP 22
38370 St-Clair-du-Rhône
Tél. : 74 56 42 14

Service marcopophilie :

(CCP 1864 G Paris)
Antoine Garcia
20 avenue Joffre
93460 Gournay/Marne
Tél. : (1) 43 04 97 93

Service nouveautés :

(CCP 12 398 25 S Paris)
Bernard Mathion
184 rue de la Roquette
75011 Paris
Tél. : (1) 40 28 20 41 (bur)
ou (1) 43 79 28 81 (dom)

Service cartophilie :

(CCP 23 350 046 Z Paris)
Michel Babirot, 142 avenue
de Gaulle - 33520 Bruges
Tél. : 56 90 52 42 (bur) ou
56 57 72 86 (dom)

Service Télécartes :

Guy Klein
72 rue de Gergovie
75014 Paris
Tél. : (1) 43 42 73 22 (bur)
ou (1) 45 42 00 61 (dom)

Plis et oblitérations :

Alain Herbinet
Apt 53, 10 rue Molière
14000 Caen
Tél. : 31 73 43 95 (dom)

Vérificateurs aux comptes :

Lucie Vaurabourg, Gérard
Douay, André Ollier

PRÉSIDENTS DE GROUPES

ALSACE BAS-RHIN

Daniel Bascou
49 rue d'Alsace
67380 Lingolsheim
Tél. Bureau : 88 27 62 00
poste 216
Domicile : 88 77 22 25

HAUT RHIN

Yves Lehmann
4 impasse Frohnmatten
68460 Lutterbach
Tél. Bureau : 89 46 16 10
Domicile : 89 50 02 81

AQUITAINE

Marc Gros
BP 613
33006 Bordeaux Cedex
Tél. Bureau : 56 48 81 18
ou : 56 96 66 32

AUVERGNE

Philippe Bauban
UPPTT BP 200
63006 Clermont-Ferrand Cedex
Tél. Bureau : 73 30 61 86

BASSE-NORMANDIE

Jean-Claude Labbé
3 rue des Boutons d'Or
14610 Cambes en plaine
Tél. : 31 44 55 54

HAUTE-NORMANDIE

Evelyne Barbay
Hameau Le Ply Bracquetuit
76850 Bosc le Hard
Tél. Bureau : 35 08 74 61
Domicile : 35 33 32 14

BOURGOGNE

Danièle Spilmont
21250 Lanthes
Tél. Bureau : 80 45 74 67
Domicile : 80 20 41 24

BRETAGNE

Bernard Madigou
Kerghur, 56620 Cleguer
Tél. Bureau : 80 45 74 67
Domicile : 80 20 41 24

CHAMPAGNE-ARDENNE

Jean-François Thivet
10190 Bercenay
Tél. Bureau : 25 75 83 22
Domicile : 25 75 70 00

CENTRE

Bernard Lefèvre
4 rue Colbert - 45100 Orléans
Tél. Bureau : 38 53 53 95
Domicile : 38 63 02 77

FRANCHE-COMTÉ

Jacques Sarrazin
Rue du Collège
25480 Pirey
Tél. Bureau : 81 80 78 52
Domicile : 81 59 96 12

ISERE

Jean-Pierre Maury
22 rue Aimé Bouchayer
38170 Seyssinet
Tél. Dom. : 76 27 50 43

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Jean-François Gleizes
22 bis rue Enclos Fermaud
34000 Montpellier
Tél. Bureau : 67 65 53 45
Domicile : 67 58 05 25

LIMOUSIN

Georges Rejout
UPPTT Limousin DRT Limoges
25 rue Emile Michaud
87033 Limoges Cedex
Tél. Domicile : 55 39 98 53

LOIRE

Antoine Duport
1 chemin du Sablat
42600 Ecotay l'Olme
Tél. Bureau : 77 96 62 23
Domicile : 77 58 11 25

LORRAINE

Pierre Horny
Receveur PTT
88700 Rambervillers
Tél. Bureau : 29 65 08 60

MIDI-PYRENEES

Gérard Picoy
20 rue des Noyers - 31700 Blagnac
Tél. Bureau : 61 30 72 92
Domicile : 61 71 34 16

NORD PAS DE CALAIS

Jean Doucy
3 rue Jean-Baptiste Lebas
59133 Phalempin
Tél. Domicile : 20 90 25 00

PROVENCE-ALPES

COTE D'AZUR
André Laurent
La Poste
100 La Corniche André de Joly
06033 Nice Cedex
Tél. : 93 01 79 73

ILE-DE-FRANCE

**Président : Jean-François
Logette**

Section Télécom

Joël Moisy
38 rue Ordener - 75018 Paris
Tél. Bureau : (1) 42 77 67 40

Section Services Financiers

Gérard Sagot
25 rue de Bièvre - 75005 Paris
Tél. Domicile : (1) 43 25 12 80

Section Ministère

Gaston Sagot
262/264 rue de Belleville
75020 Paris
Tél. Bureau : (1) 45 38 01 09
Domicile : (1) 43 64 02 85

Section Paris Poste

Gilles Cressent
11 allée des Ormeaux
92160 Antony
Tél. Bureau : (1) 40 28 20 68
ou : (1) 40 28 20 90
Domicile : (1) 42 37 53 92

Section Poste Ile de France Est

Claude Canda
49 bis rue Baratte Cholet
94100 St Maur des Fossés
Tél. Bureau : (1) 45 92 55 33
Domicile : (1) 48 85 94 44

Section Poste Ile de France Ouest

Christian Gauyat
31-33 rue Olivier Métra
75020 Paris
Tél. Bureau : (1) 30 57 81 55
Domicile : (1) 43 49 43 84

PAYS DE LOIRE

Daniel Fievet
65 rue Paul Ligneul
72000 Le Mans
Tél. Bureau : 43 77 72 02
Domicile : 43 24 70 74

PICARDIE

Jean-Claude Canonne
02950 Aubigny aux Kaisnes
Tél. Bureau : 23 68 02 57

POITOU-CHARENTES

Pierre Compain
UPPTT Poitou Charentes - BP 735
86030 Poitiers Cedex
Tél. Bureau : 49 88 94 44
Domicile : 49 47 91 52

RHONE ALPES

Jean-Pierre Fesche
DOT Service du personnel
69424 Lyon Cedex
Tél. Bureau : 78 63 90 70
Domicile : 78 93 92 73

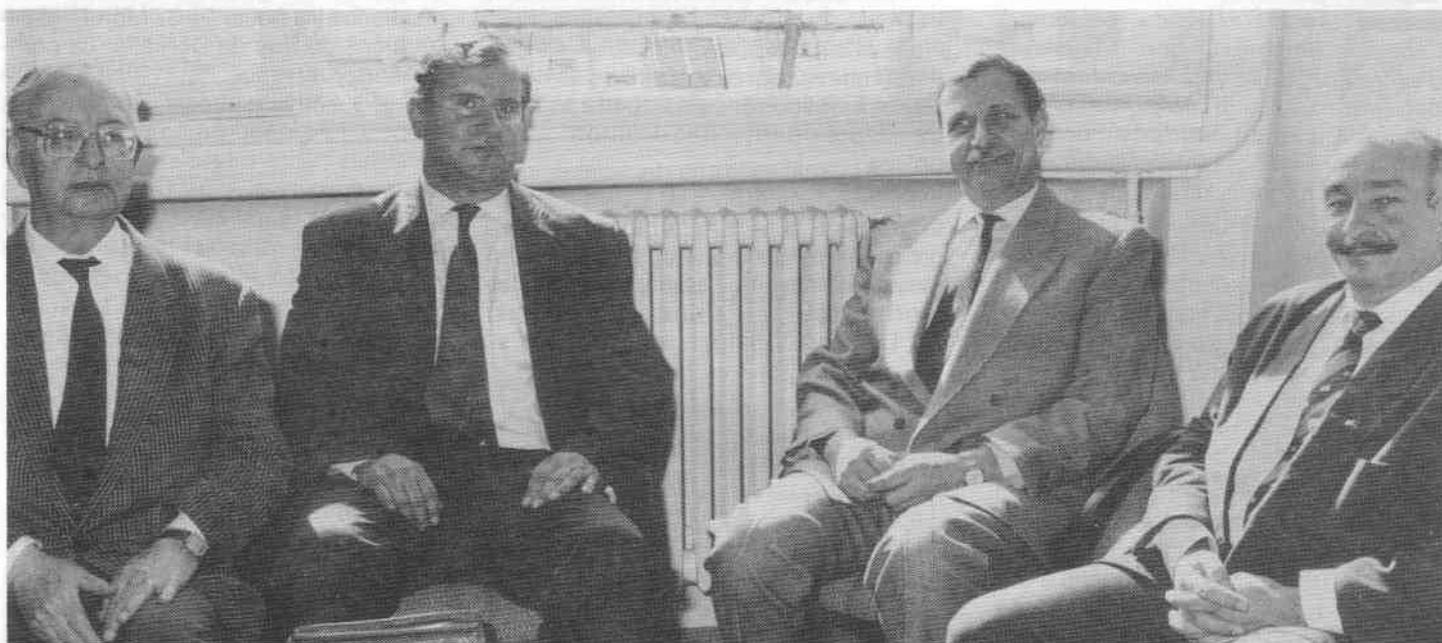
VOSGES

Gilles Hossenlopp
8 rue du Cheval Fin
Les Forges - 88390 Barnieules
Tél. Domicile : 29 35 06 15

Inauguration du secrétariat :

UNE JOURNÉE PARTICULIÈRE

Le secrétariat national est désormais implanté au dernier étage du 38 rue Vignon, dans le neuvième arrondissement de Paris. Des locaux plus beaux, plus vastes et plus fonctionnels, inaugurés le 5 octobre dernier. Récit de la fête.



De gauche à droite : Gabriel Gourin , Président de la Fédération des Sociétés Philatéliques Françaises , Jean - Francois Logette , Président général de l'Union des Philatélistes des PTT , Poncio Muntaner y Rotger , Directeur de la Poste de Paris et Gérard Chauveau , secrétaire général de l'Union des Philatélistes des PTT .

L'Union des Philatélistes des PTT a baptisé ses nouvelles installations en présence de M. Muntaner Y Rotger, inspecteur général, directeur de la Poste de Paris, de M. Lormand notre Président d'honneur, directeur du service national des timbres-poste et de la philatélie, de M. Gourin, président de la fédération des sociétés philatéliques françaises, des représentants du bureau SB 4 de la Direction des affaires communes et de nombreux collègues qui s'étaient déplacés pour la circonstance.

Marie-Hélène et Danielle, les deux petites abeilles du secrétariat, avaient décoré le local et fait place nette sur les bureaux, remplissant du même coup les six beaux placards construits par les menuisiers de la direction de la Poste de Paris.

A 11 h 30, le buffet était mis en

place dans trois points différents, afin que tous puissent y accéder facilement.

A midi, M. Muntaner Y Rotger arrivait avec l'équipe du service des bâtiments ayant participé à la création de ce local. Il était bientôt rejoint par les personnalités de la fédération, du Bep-tom et du service national des timbres-poste et de la philatélie.

Rapidement, plus de cinquante personnes se trouvaient rassemblées. Subitement, l'espace secrétariat, pourtant si grand aux yeux de ceux qui ont connu le 49 rue Saint-Anne, semblait très petit !

Jean-François Logette, notre président général, remercia M. Muntaner Y Rotger de nous avoir attribué ce bureau : « Il va grandement faciliter l'épanouissement du secrétariat national, et par conséquent celui de l'Union des Philatélistes des PTT ». M. Munta-

ner Y Rotger dans sa réponse fit part de sa satisfaction d'avoir pu contribuer à notre bonheur associatif.

Puis il y eut une explosion de bouillons de champagne, et ce fut le traditionnel défilé des petits fours, salés et sucrés. Les conversations allaient bon train.

Petit à petit, l'heure avançant, les invités se retirèrent. A 15 heures le silence était revenu au secrétariat. Les petites abeilles de service remirent tout en ordre : cette belle inauguration s'était alignée, à son tour, dans la galerie des (bons) souvenirs.

Que ceux qui n'ont pu venir, rendent une petite visite au local lors de leur passage à Paris. Ils seront toujours les bienvenus.

D. S.

ECOTAY L'OLME : PETIT C.A. POUR GRAND ACCUEIL !

Exceptionnellement, le conseil d'administration de l'UP-PTT avait lieu un samedi matin : est-ce pour cela que peu d'administrateurs avaient répondu présent à l'appel d'Antoine Duport ? Plusieurs d'entre eux, c'est vrai, étaient retenus par une exposition dans leur propre groupe. Ce furent donc seulement dix membres sur vingt-cinq qui assistèrent à la réunion : sans doute le plus petit C.A. de toute l'histoire de l'UP !

Les absents ont eu tort, car l'accueil fut réellement exceptionnel. Antoine organisait à Ecotay, commune de quelques dizaines d'habitants, démunie de bureau de poste, le 28^e congrès régional du groupement philatélique "Forez-Velay-Vivarais", et fêtait en même temps le vingtième anniversaire de la création du groupe Loire de l'UP-PTT.

A deux kilomètres de là, Montbrison, ancienne capitale des comtes de Forez, traversée par le Vivezy, qui donne à ses rues un aspect vénitien, étalait ses richesses au cœur des monts du Forez. Patrie de Victor de Laprade (comment ? vous ignorez le nom de cet académicien, poète auteur notamment de « Hermia » ?), cette jolie sous-préfecture, très fleurie, aux maisons anciennes dont les cours ne sont pas sans évoquer les traboules lyonnaises, nous fut racontée par le professeur Latta, historien de cœur. Emotion de fouler le sol de la Diana, salle construite en 1296, où François 1^{er} était passé quelques siècles plus tôt ! Etonnement d'apprendre que des scènes de "Jacques le Croquant" furent tournées dans cette ville ... ! Et plaisir d'admirer ces bouteilles de "Côtes du Forez", qu'Antoine avait eu la bonne idée de transformer en souvenir philatélique...

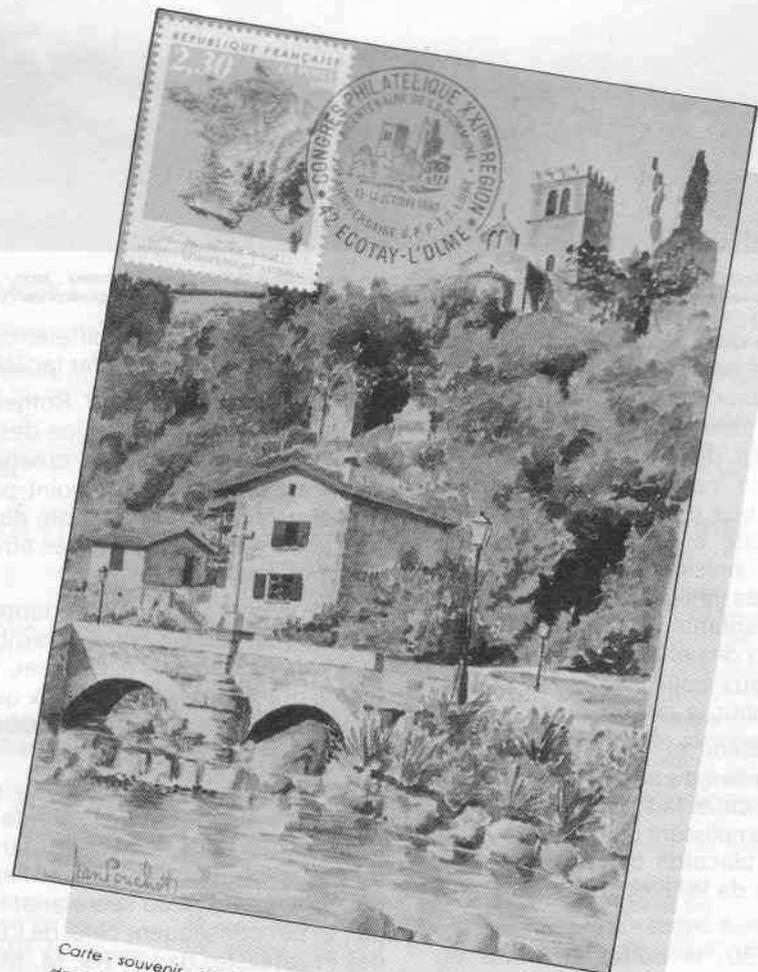
Dans cette région réellement méconnue, le C.A. a pris des décisions importantes (mais quel C.A. n'en prend pas ?), notamment sur le nouveau financement de la Gazette, et les prestations offertes aux adhérents. L'expo-

sition philatélique fut inaugurée par le chef de service départemental de la Poste, tout surpris de se voir qualifié de "directeur général des postes" par le discours du président du groupement philatélique régional, M. Porte. Celui-ci devait immédiatement récidiver en conférant à Jean-François Logette le titre de "président de l'union des postes" ... !

Plusieurs membres de l'UP-PTT qui exposaient furent récompensés : le groupe Loire glana une médaille de vermeil (J. Chavanat, "Histoire postale de Montbrison"), une d'argent (A. Duport, "Histoire postale de la

Loire") et une de bronze (A. Laveille, "Le cheval"), tandis que le groupe Auvergne décrochait deux médailles d'argent (P. Mignot, "Les télécommunications et la poste" ; G. Morel, "Oblitérations du Puy de Dôme"). La compétition fut rude. Pour inciter à ce qu'elle s'élargisse encore, Antoine nous rappela fort opportunément que "ce n'est pas parce que c'est difficile que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas que c'est difficile". Puisse cette sage parole susciter les vocations !

F. M.



Carte - souvenir, représentant le "vieux Ecotay", dessinée par Jean Pouchat, artiste local.

Elève Pinzelli, montrez-nous donc votre ...

CARNET DU LOT !

L'été, à Figeac, sous-préfecture du Lot, les touristes affluent. Ils étaient d'autant plus nombreux cette année que l'on fêtait le bicentenaire de la naissance de Champollion, l'enfant du pays qui déchiffra les hiéroglyphes. Le bureau de poste n'était donc pas le dernier lieu fréquenté de la ville : le point philatélie est d'ailleurs doté d'un superbe timbre à date illustré de figures égyptiennes.

A cause de l'affluence, la demande en carnets de timbres est grande. Faute de pouvoir la satisfaire, par suite de difficultés d'approvisionnement, les postiers figeacois subissent bientôt le sort des carnets eux-mêmes : épuisés à leur tour.

C'est compter sans l'esprit créatif de leur receveur, par ailleurs membre éminent de l'UP-PTT : l'ami Pinzelli, dont on a le plaisir à retrouver chaque année à l'assemblée générale la faconde et la bonne humeur. En accord avec son personnel, il contacte un imprimeur local courant juillet, lequel fabrique rapidement des couvertures bleu et jaune, aux couleurs de la Poste, d'un format 5,5 sur 12,5 cm (carnet plié). Il ne reste plus qu'à découper les feuilles des Marianne de Briat par double bande horizontale de cinq, et à fixer sur le carnet au moyen du bord de feuille ou du "pont" central. Voici quelque chose d'autrement plus pratique pour le client, et plus rapide à la vente pour le postier, que la bande de 10 timbres traditionnelle !

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Un philatéliste local avertit la presse spécialisée. L'affaire est rapportée en octo-

bre par "Timbroscopie", qui parle "d'heureuse initiative d'un receveur entreprenant", et en novembre par "Le Monde des Philatélistes", qui félicite ce "receveur ingénieux pour avoir su mettre, d'une manière simple et efficace, en application les recommandations de son administration : Bougez avec la Poste".

Ingénieux et entreprenant, certes, l'ami Pinzelli ! Mais bien embarrassé ensuite, pour répondre aux centaines de demandes qui ont afflué après cette publicité, certaines pas toujours raisonnables...

Alors, que cela soit dit une fois pour toutes : il y a eu 2 100 carnets édités, pas un de plus. L'émission est terminée et tout a été vendu. Inutile de réclamer ! Vous n'en avez pas eu ? Voilà qui vous apprendra à préférer le soleil de la Côte d'Azur ou de l'Espagne à celui de Figeac... Mais qui sait ? Peut-être cette initiative donnera-t-elle des idées à d'autres... **F. M.**

LE POINT DE VUE DE L'ADMINISTRATION

La fabrication de telles présentations de valeurs fiduciaires relève au plan déontologique de la seule compétence de l'Imprimerie des Timbres - poste et des Valeurs fiduciaires. Par ailleurs, une telle opération au plan philatélique risque de créer un mouvement spéculatif et laisse planer un doute dans l'esprit de certaines personnes sur le désintéressement des agents de la Poste, malgré les démentis ultérieurs.

LA POSTE - FIGEAC

10 Timbres à 2,30 Francs : 23 Francs

LA POSTE 
BOUGEZ AVEC LA POSTE

BREVES

LIVRE DE BONHEUR

Le catalogue complet de la bibliothèque de l'UP-PTT a été diffusé à chaque président de groupe en septembre 1990. Le prêt de chaque ouvrage est de 5 francs pour une durée de quinze jours.

Les derniers ouvrages entrés au catalogue sont les suivants :

- "Sabine, les états de phosphorescence", de G. Sohier et J.L. Madron ;
- "Catalogue des perforés, deuxième édition", par l'ANCOFER ;
- "Atlas historique des timbres", de S. Rossiter et J. Flower.

Pour consulter ces ouvrages... et les autres, établir une demande au président de groupe, qui fera suivre à Claude Maneau, au secrétariat national.

LE JUMELAGE A LA LOUPE

Le groupe Poitou-Charentes a organisé une exposition philatélique assortie d'un bureau temporaire franco-allemand le 25 octobre dernier, à l'occasion du 15^e anniversaire du jumelage européen PTT Poitiers - Marburg. Le souvenir émis comportait une oblitération française et une oblitération allemande sur timbres Europa 1990.

Pour toute commande, écrire à : UPTT Poitou-Charentes, BP 735, 86030 Poitiers Cedex.

TOI, L'Auvergnat...

Le groupe Auvergne a tenu un bureau temporaire avec exposition philatélique le 20 octobre dernier à l'occasion du 150^e anniversaire de la commune d'Aulnat. Une enveloppe et une carte dessinées par Christian Chabert, adhérent du groupe, ont été proposées (12 francs pièce). Ecrire à UP-PTT Auvergne, BP 200, 63006 Clermont-Ferrand Cedex.

Par ailleurs, le groupe organisera le congrès du GPMC (groupement philatélique du Massif Central), les 13 et 14 avril prochains, à Clermont-Ferrand. Edition d'une carte et d'une enveloppe à 12 francs pièce.

STARTING-BLOC

A l'occasion de la sortie du bloc-feuillet "Révolution Française" 1990 (abbé Grégoire - Monge - Drapeau tricolore - Départements français), l'UP-PTT a mis en vente une grande enveloppe en velin d'arches avec soie au prix de 60 francs, comportant le bloc et son oblitération premier jour ; et un encart de luxe numéroté, revêtu à la fois du bloc et des quatre timbres séparés, chacun portant leur oblitération propre premier jour, au prix de 90 francs. Quelques exemplaires de ces produits prestigieux demeurent disponibles. S'adresser rapidement au secrétariat, 38 rue Vignon, 75009 Paris.

SIGNE DE PISTE...

Philatélistes des PTT, reconnaissez-vous ! L'UP a édité il y a quelques mois des autocollants (deux formats : rectangulaire et circulaire), au prix de 1,70 franc pièce, que vous pouvez apposer sur votre voiture ou vos objets personnels. Une marque de reconnaissance originale, qui vous permettra de nouer des contacts en vacances, par exemple !

Les autocollants sont disponibles auprès de votre président de groupe, ou à défaut auprès de René Barrière, UPPTT, 38 rue Vignon, 75009 Paris. Peuvent vous être également fournis des pin's, tee-shirts, loupes et cravates personnalisés à notre logo.

Vous pouvez aussi commander par minitel : 3614 Tatou puis Phibal.

LE PETIT DERNIER

Un nouveau groupe départemental, formé en septembre 90, a été agréé par le conseil d'administration qui s'est réuni le 13 octobre à Ecotay l'Olme. Il s'agit du groupe Isère, qui comptait dès sa création 51 membres. Il est présidé par Jean-Pierre Maury, 22 rue Aimé Bouchayer, 38170 Seysinet. Bienvenue à lui !

AYONS DU PIF !

L'UP-PTT Pif-Est a organisé les 20 et 21 octobre derniers une exposition sur le thème "Architecture", assortie d'un bureau temporaire, au forum de Boissy Saint Léger. Une carte à 10 francs et une enveloppe à 15 francs ont été mises en vente à cette occasion. Le même groupe présentait les mêmes jours une exposition avec bureau temporaire sur le thème "Général de Gaulle" à Roissy en Brie. Renseignements : UPTT Pif-Est, Direction régionale de la Poste, 14 place Pompidou, 93195 Noisy le Grand Cedex.

THEMATIQUE

THÉMATIQUE

Un grand oublié : le 75^e anniversaire de l'Union Postale Universelle

La Faune, la Flore, les grandes séries Europa ou Coloniales Françaises sont largement développées sur les médias spécialisés et constituent avec d'autres les grands classiques des thématiques.

Moins conviviale, mais tout aussi prolifique en documents et pièces le 75^e anniversaire de l'Union Postale Universelle fut un événement médiatique confidentiel mais tout de même fêté dans bien des pays.

En reprenant les catalogues, dressons la liste des timbres émis à cette occasion (réf : Yvert et Tellier).

TOME 1 :

FRANCE 850/852
MONACO 332/333 - PA 45/48

TOME 2 :

AEF PA 54 - **AOF** PA 15 - **CAMEROUN** PA 42 - **CÔTE DES SOMALIS** PA 23
INDE PA 21 - **INDOCHINE** PA 48 - **MADAGASCAR** PA 72 - **NOUVELLE CALEDONIE** PA 64 - **OCEANIE** PA 64 - **SAINT-PIERRE et MIQUELON** PA 21
TOGO PA 21 - **WALLIS et FUTUNA** PA 11

Ces timbres ont un dessin semblable mais il y a lieu d'ajouter :

ALGERIE 276/278 - **BADE** 56/57 - **RHENO PALATIN** 50/51 - **WURTEMBERG** 51/52 - **MAROC** 285/287 - **NOUVELLES HEBRIDES** 136/143 - **TUNISIE** 331/332 - PA 16

TOME 3 :

(La Grande-Bretagne ayant eu également de grandes séries est traitée à part).

ALLEMAGNE (Bizone) 82 - **BERLIN** 21/27 - **RODA (Zone soviétique)** 59 - **AUTRICHE** 779/781 - **BELGIQUE** 812 - **DANEMARK** 335 - **ESPAGNE** 795/796 - PA 240 - **FINLANDE** 359 - **GRECE** 569 - **ISLANDE** 220/223 - **ITALIE** 538 - **LIECHTENSTEIN** 242 - **LUXEMBOURG** 425/428 - **NORVEGE** 314/316 - **PAYS-BAS** 528/529 - **PORTUGAL** 726/729 - **SAINT-MARIN** 342 - PA 73/A/B - BF 4A/5/6 - **SUEDE** 352/354 - Carnets 352a/353a - **SUISSE** 474/476 - **TURQUIE** 1096/1099 - **VATICAN** PA 18/19 - **YOUgoslavie** 520/522

TOME 4 :

ALBANIE 421/423 - **BULGARIE** PA 58 - **POLOGNE** 554/556 - **HONGRIE** 916/917 - PA 90/90 A - **ROUMANIE** 1082/1083 - **TCHÉCOSLOVAQUIE** 498/500 - **URSS** 1366/1367 dentelés et non dentelés

TOME 5 (de 1987) :

AFGHANISTAN 384/387 (dentelés et non dentelés) - 386a - **AFRIQUE OCCIDENTALE ESPAGNOLE** 1 - **ANGOLA** 322 - **ANTILLES NEERLANDAISES** 200/201 - **ARGENTINE** 502 - **BRESIL** 479 - **BOLIVIE** 298/299 - PA 102/104 - **CAP VERT** 259 - **CHILI** 227/228 - PA 126/127 - **CHINE** 817 - **CONGO BELGE** 297 - **COLOMBIE** 443/449 - PA 237 E - BF 4/5 - **COREE DU SUD** 41 - **COSTA RICA** PA 185/187 - **CUBA** 333/334 - **DOMINICAINE** 406/409 - **EGYPTE** 270/272 - **EQUATEUR** 518/520 - 531 - PA 212/215 - **ETATS UNIS** PA 41/43 - **ETHIOPIE** PA 31/34 - **GUATEMALA** 366/366 G - **GUINEE ESPAGNOLE** 309 - **GUINEE PORTUGAISE** 272 - **HAITI** 333/336 - PA 55/57 - **HONDURAS** PA 181/186 - BF 3-3a



TOME 6 (de 1987) :

IFNI 49/50 - **PA** 42 - **INDES NEERLANDAISES** 367/368 - **INDE PORTUGAISE** 420 - **IRAK** 177/179 - **IRAN** 733/734 - **ISRAEL** 27/28 - 27a/b - 28b - 27/28 avec Tabs - **JAPON** 429/432 - BF 26 - **JORDANIE** 218/222 - **LIBAN** 45/47 - PA 55/56 - BF 5/6 - **LIBERIA** 306/307 - PA 62 - BF 2 - **MACAO** 337 - **MAROC ESPAGNOL** 390/402 (dentelés et non dentelés) - **MEXIQUE** 643 - PA 180/181 - **MOZAMBIQUE** 384 - **NICARAGUA** 749/753 - PA 280/286 - BF 64/81 - Service 39/44 - **PALESTINE (occupation transjordanienne)** 17/21 - **PANAMA** 472 C/E - PA 108/108D - **PARAGUAY** PA 171/175 - **PEROU** PA 87/95 (avec et sans surcharge) - **PHILIPPINES** 353/355 - BF 1A - **ST-THOMAS ET PRINCE** 355 - **SALVADOR** 563 - PA 104/106 - **SOMALIE ITALIENNE** PA 47/49 - **SURINAM** 269/270 - **SYRIE** 32/33 - PA 30/31 - BF 4 - **TIMOR** 264 - **URUGUAY** 616/618 - **VENEZUELA** PA 278/286

GRANDE BRETAGNE 246/249 (Tomes 3-5-6)

ADEN 32/35 - **KATHIRI** 16/19 - **Q'AITI** 16/19 - **AFRIQUE DU SUD** 172/177 - **ANTIGUA** 97/100 - **ASCENSION** 58/61 - **AUSTRALIE** 169 - **BAHAMAS** 139/142 - **BAHRAIN** 64/67 - **BARBADE** 190/193 - **BASOUTOLAND** 41/44 - **BECHUANALAND** 88/91 - **BERMUDES** 128/131 - **BIRMANIE** 47/52 - **BORNEO** 276/279 - **BRUNEI** 80/83 - **CAÏMANES** 122/125 - **CEYLAN** 277/279 - **CHYPRE** 151/154 - **CÔTE DE L'OR** 142/145 - **DOMINIQUE** 111/114 - **INDES BAHAWALPUR** 26/29 (dentelés et non dentelés) service 25/28 (dentelés et non dentelés) - **FALKLAND** 97/100 - **SHETLANDS** 46/49 - **FIDJI** 129/132 - **GAMBIE** 141/144 - **GILBERT ET ELLICE** 54/57 - **GIBRALTAR** 121/124 - **GRENADE** 138/141 - **GUYANE** 178/181 - **HONDURAS BRITANNIQUE** 140/143 - **HONG KONG** 171/174 - **INDE** 23/26 - **JAMAÏQUE** 149/152 - **JOHORE** 125/128 - **KEDAH** 64/67 - **KELANTAN** 53/56 - **KENYA** 77/80 - **KUWAIT** 91/94 - **LEEWARD** 112/115 - **MALTE** 218/221 - **MALACCA** 255/258 - **MAROC (TANGER)** 44/47 - **MASCATE** 16/19 - **MAURICE** 221/224 - **MONTSERRAT** 110/113 - **NEGRI SEMBILAN** 56/59 - **NIGERIA** 71/74 - **NYASSALAND** 96/99 - **PAHANG** 37/40 - **PENANG** 18/21 - **PERAK** 75/78 - **PERLIS** 3/6 - **SAINT CHRISTOPHE** 109/112 - **SAINTE HELENE** 114/117 - **SAINTE LUCIE** 129/132 - **SAINT VINCENT** 154/157 - **SALOMON** 75/78 - **SARAWAK** 168/171 - **SELANGOR** 62/65 - **SEYCHELLES** 147/150 - **SIERRA LEONE** 176/179 - **SINGAPOUR** 23/26 - **SOMALILAND** 104/107 - **SUD OUEST AFRICAÏN** 218/223 - **SWAZILAND** 50/53 - **TONGA** 87/90 - **TRENGGANU** 60/63 - **TRINITE** 153/156 - **TURKS** 143/146 - **VIERGES** 90/93 - **ZANZIBAR** 203/206

ALLO, LA GAZETTE ?

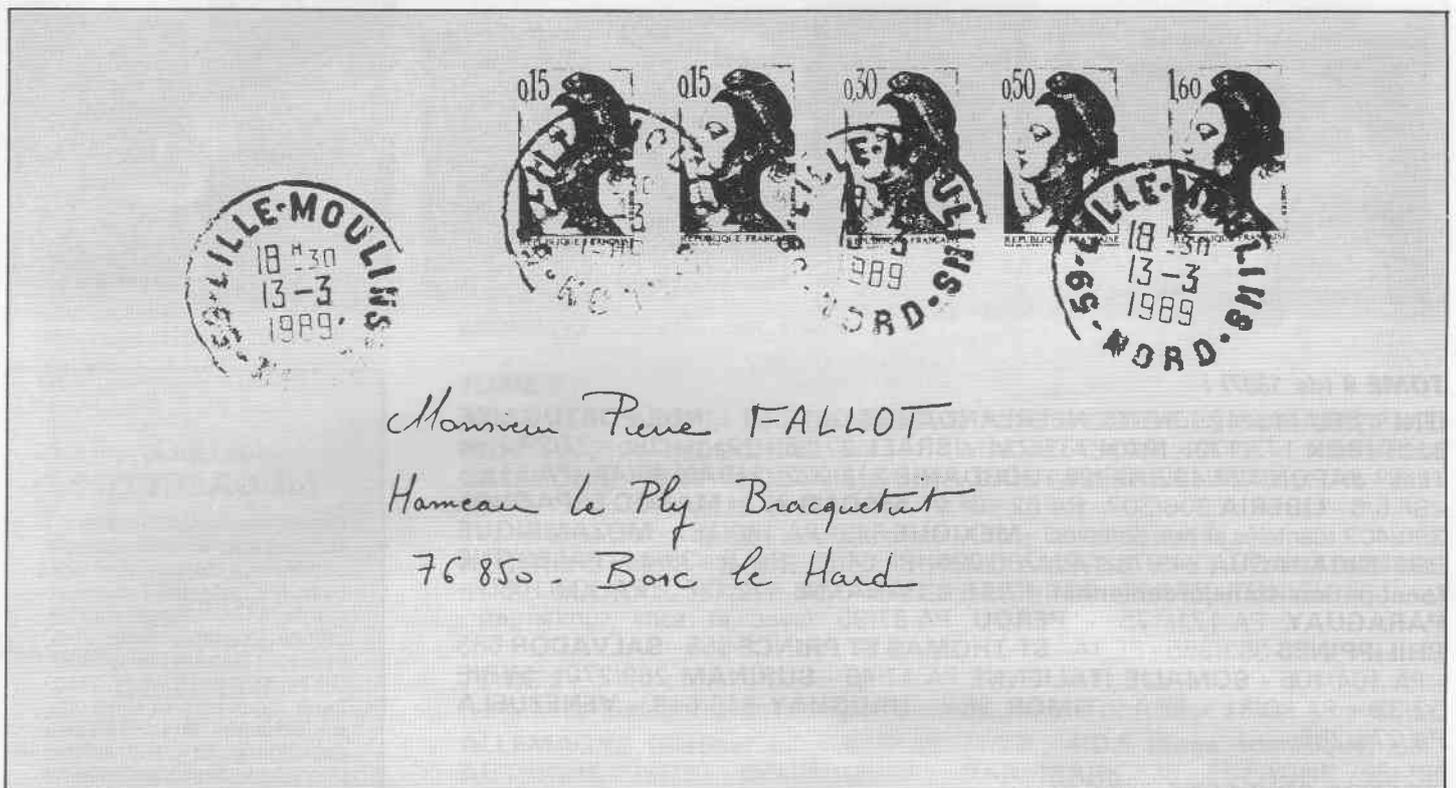
Besoin de renseignements ? Informations à communiquer par la voie du journal ? Opinions à exprimer ? Les colonnes de la Gazette vous sont largement ouvertes. Pour cela, écrire à : Gazette Philatélique, UP-PTT, 38 rue Vignon, 75009 Paris. Vous pouvez aussi utiliser le minitel, 3614 code Tatou puis Phibal. Et n'oubliez pas que vos petites annonces sont gratuites dans la Gazette !

AIN-FORMATION

Deux stages de formation philatélique auront lieu cette année, à La Malène, en Languedoc-Roussillon, en mai-juin, et à Villebois (Ain) en octobre-novembre. Animés par notre juré international Pierre Fallot, ces stages permettent autant au débutant d'apprendre à exposer qu'au collectionneur chevronné de progresser. Les inscriptions sont prises dès à présent auprès de votre président de groupe. Bien entendu, les personnes n'ayant pas encore suivi le stage ont la priorité. Mais celui-ci n'est pas interdit, au contraire, à ceux qui y ont déjà participé !

LA TOPONYMIE EN PHILATÉLIE THÉMATIQUE

TOPONYMIE : étude de l'origine des noms de lieu.



En philatélie thématique, utiliser la toponymie, c'est bien, mais attention !

Trois principes à respecter :

- Éviter un chapitre ou sous-chapitre "Toponymie".
- Placer les documents à bon escient et les expliquer.
- Penser à utiliser le "matériel" étranger.

•□•

1 - Le premier principe est facile à respecter : il faut absolument éviter de regrouper tous les documents qu'on veut utiliser dans un même chapitre, tout comme il faut éviter d'intituler un chapitre ou sous-chapitre "Divers". Cela fait fourre-tout !

Exemple : dans une thématique sur le chien on ne mettra pas côte à côte des cachets de Brackenheim, Leonberg, Saint-Bernard, Hundsdorf, sous prétexte qu'ils ont tous un rapport avec le chien.

2 - Placer les documents à bon escient et les expliquer.

C'est le déroulement du fil conducteur qui permettra d'incorporer dans la collection les noms de lieu adéquats.

Dans l'exemple précédent, si l'on classe les chiens selon les directives de la FCI (Fédération Cynologique Internationale), BRACKENHEIM ira avec les chiens de chasse, et le cachet de LEONBERG avec les chiens de garde ; ou bien BRACKENHEIM sera placé dans le chapitre ou sous-chapitre "le chien et la

chasse".

Le placement des documents est donc fonction du plan choisi, expliquer ces documents c'est indispensable !

Commençons par choisir de mauvais exemples :

— Une erreur classique, qu'on rencontre même dans de bonnes collections, consiste à utiliser un cachet de NOE (Haute-Garonne) dans une collection sur la vigne. Rien à voir avec Noé, le patriarche qui construisit l'arche ! NOE vient du mot NOUERS, noyers, arbres répandus dans cette région de Haute-Garonne.

Un autre mauvais exemple : CHATTE, ville de l'Isère. Rien à voir avec l'animal le chat.

— Des exemples douteux, surtout s'ils

ne sont pas expliqués : TONNERRE (Yonne), utilisé dans une collection sur l'électricité. COULEUVRE (Allier), GRUES (Vendée), ETAIN (Meuse) dans une collection sur les métaux.

On a même vu ORGELET (Jura) dans une collection sur la vue, les yeux. Quel est le rapport entre le nom de cette ville et l'œil ?

C'est à l'exposant de l'expliquer, et s'il ne le fait pas, il prend des risques !

— Par contre les bons exemples ne manquent pas.

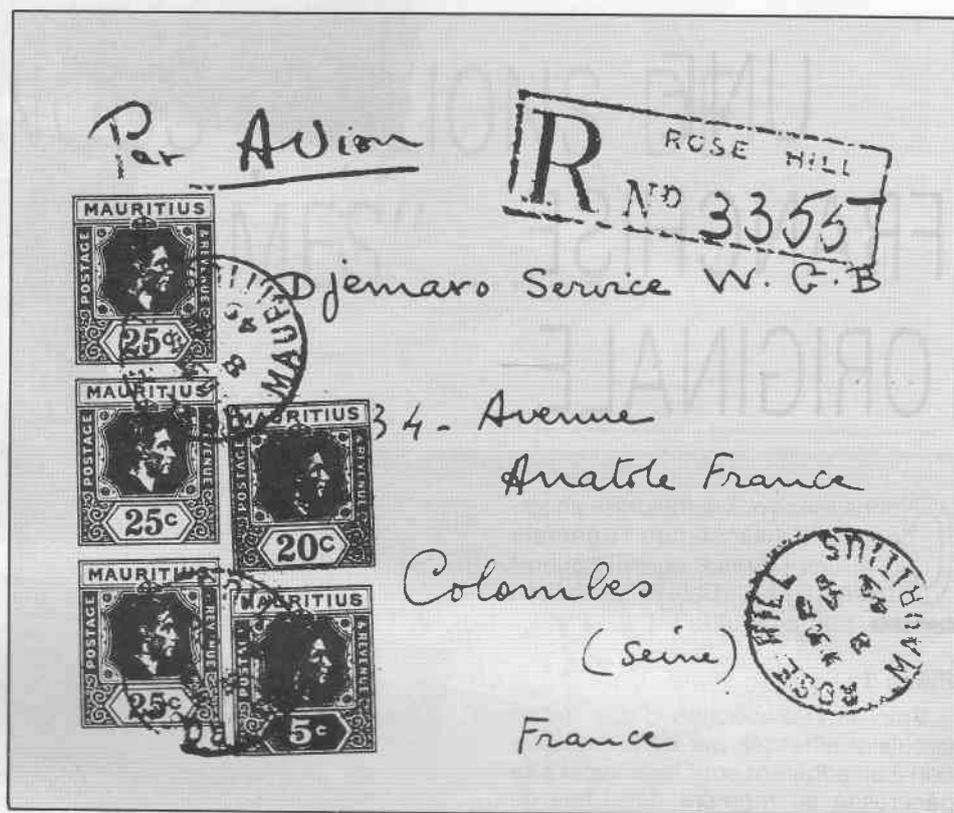
Une collection sur la vigne montrera le cachet de POUILLEY-LES-VIGNES (Doubs), une collection sur le sel, des cachets de MISERÉY-SALINES (Doubs), SALINS, LONS-LE-SAUNIER (Jura), et même l'étoile 35 de Paris-Salpêtrière ! Dans une collection sur les roses, nous trouverons des cachets de MANDRES-LES-ROSES (Val de Marne) - surtout s'il y a un horticulteur doté d'une machine à affranchir -, de L'HAY-LES-ROSES (Val de Marne), VEULES-LES-ROSES (Seine-Maritime).

Les collections sur les châteaux feront appel aux marques postales comportant le nom du château : CHATEAU SALINS, CHATEAU-GONTIER, CHATEAUDUN, CASTELSARRASIN, mais bien entendu, avec quelques mots d'explications.

Par exemple, pour Château-Salins : "ancien château des évêques de Metz", pour Châteaudun : "château des 15-16^e siècles".

Les explications sont indispensables : sinon comment deviner que YEBLERON (Seine-Maritime) signifie "région de pommiers" en suédois ancien ?

Les recherches, les demandes de renseignements sont non moins indispensables : pour utiliser l'oblitération du bureau de poste de LILLE-MOULINS, il



faut savoir quelle est l'origine de cette appellation ; moulin à eau, à vent, machine à moudre le grain ? Ou bien, est-ce un nom propre ?

3 - Enfin, il ne faut pas se contenter de faire appel au matériel français. C'est notre fâcheuse habitude !

Il faut savoir que s'il existe Mandres-Les-Roses, le cachet ROSE HILL (colline des roses), Mauritius, a sa place, surtout avec une griffe de recommandation (voir illustration).

Autres exemples : APPLE CREEK (pommes), USA MUCHAMEL (miel), Espagne KATZENDORF (village des chats),

Allemagne.

L'utilité de l'explication est incontestable si l'on veut utiliser l'oblitération de HUGO (USA) dans une collection sur cet écrivain.

Sur quatre villes portant ce nom, deux n'ont aucun rapport avec V. Hugo ; par contre les deux autres ont un rapport certain, communiqué par les Maîtres de Poste des bureaux.

Encore un exemple : pour le sel, SALT LAKE CITY, capitale de l'Utah, près du Grand Lac Salé.

• □ •

Par analogie, on pourra même utiliser en thématique des timbres comportant des noms de personnes !

Une collection digne de ce nom sur "le lion" se doit de montrer des timbres de l'Inde représentant des personnages s'appelant "SINGH" ... SINGH signifie lion, et les parents qui donnent ce nom pensent rendre leur enfant plus fort, plus courageux !

Timbres de l'Inde n° Yvert :
205 : BABU KUMWAR SINGH,
217 : GURU GOBIND SINGH,
256 : BHAGAT SINGH, etc...

Pierre FALLOT

UNION POSTALE COUPON-RÉPONSE C 22
UNIVERSELLE INTERNATIONALE

Ce coupon est échangeable dans tous les pays de l'Union postale universelle contre un ou plusieurs timbres-poste représentant l'affranchissement minimal d'une lettre ordinaire, expédiée à l'étranger par voie de surface.

Empreinte de contrôle du pays d'origine	Prix de vente (indication facultative)	Timbre du bureau qui effectue l'échange
MASSY-JULES FERPIX 91-960		

UNE FRANCHISE ORIGINALE

Connaissez-vous la franchise accordée à l'Association Générale d'Alsace-Lorraine après la guerre 1870-1871 ? (Date d'attribution non connue).

Pièce 1 :

Voici la reproduction d'une lettre-circulaire adressée par cette Association à un adhérent pour faire appel à sa générosité au moment des fêtes de Noël.

Au recto griffe "Président / de l'Association Générale / d'Alsace-Lorraine" Taxe 4 barrée. Timbre à date Paris Bd Magenta du 3 décembre 1875.

Au verso cachet d'arrivée Auxerre 4 décembre 1875.

Pièce 2 :

Photo du recto d'une lettre envoyée par le même expéditeur au même destinataire le 17 mars 1876.

Aucune mention de taxe.

Pièce 3 :

Photo du recto et du verso d'une lettre envoyée par le même expéditeur au même destinataire le 20 juin 1876.

Au recto griffe et timbre à date du 20 juin 1876.

Au verso cachet rouge de contrôle "Paris / Bureau des Contreseings" en date du 21 juin 1876.

La correspondance annonce l'ouverture d'une souscription en faveur des victimes de l'inondation du Rhin.

Pierre FALLOT

Les documents ont été mis à notre disposition par M. Robert BENOIST, de Sotteville-Les-Rouen, que nous remercions bien vivement.



Verso 1



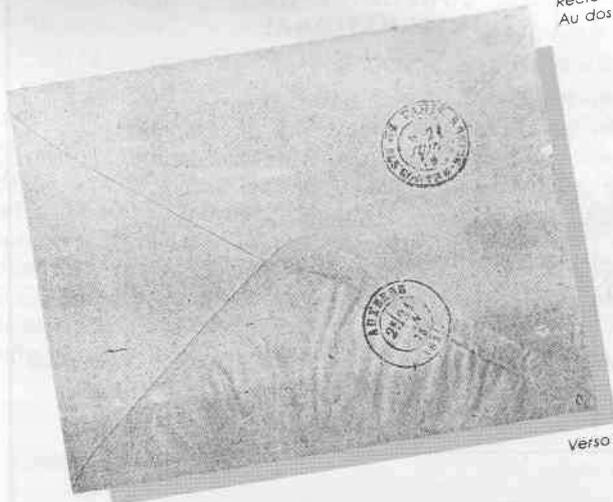
Recto 1 - Dispense d'affranchissement pour envoi de convocation (arbre de Noël).



Recto 2 Dispense d'affranchissement pour envoi de convocation d'assemblée générale et bilan.



Recto 3 - Dispense d'affranchissement pour convocation
Au dos : cachet rouge de contrôle 21/6/76 Paris / Bureau des contreseings 20 / 06 / 76



Verso 3

ET SI NOUS PARLIONS DE "FLAMMES" ...

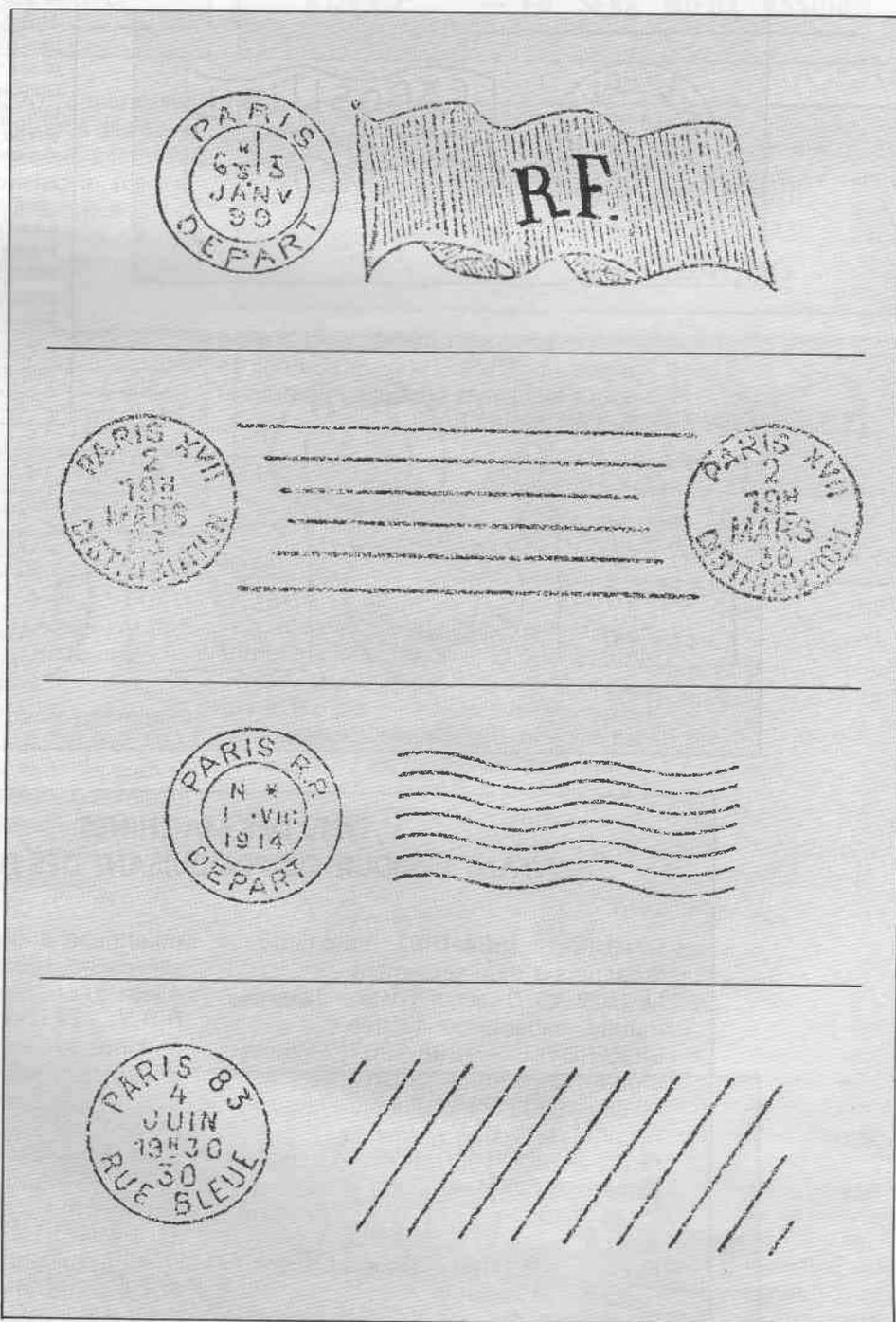
**Hier Daguin et Flier... aujourd'hui
Toshiba et Nec : des jalons et
repères de la marcophilie
moderne.**

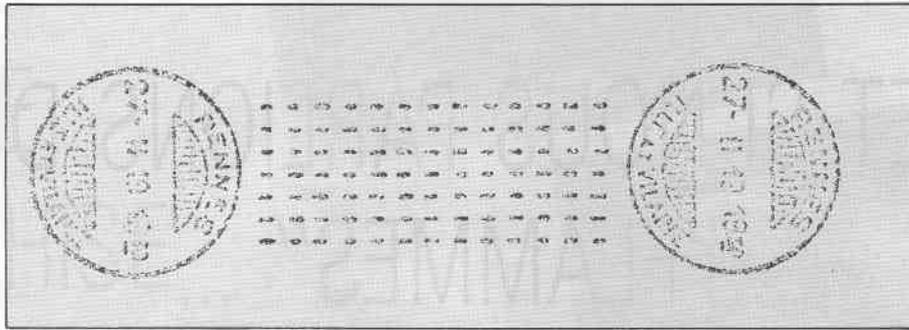
La collection des oblitérations mécaniques, et notamment celle des flammes d'oblitération, représente sans conteste la base de la marcophilie moderne. La progression rapide de la mécanisation du courrier, et cela fait partie de l'histoire de la Poste, oblige les marcophiles à prendre en considération ces empreintes issues des machines à oblitérer, depuis l'antique FLIER jusqu'aux très modernes TOSHIBA et NEC.

L'augmentation constante du courrier vers les années 1870-1880, amène l'Administration des P.T.T. à chercher un moyen rapide pour oblitérer les timbres. Cette machine, normalisée en 1884, représentait une empreinte faite par deux cachets à date. Dans les années 1880 une machine FLIER, à plus grand rendement, remplace dans les grands bureaux les DAGUIN. D'autres machines viendront par la suite, avec des rendements de plus en plus importants.

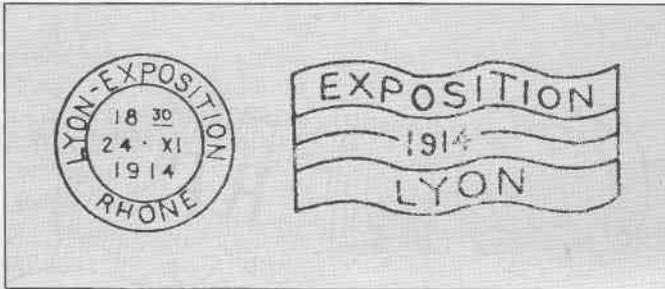
En 1898, pour l'exposition universelle, qui doit ouvrir ses portes en 1904, l'Administration postale met en service dans plusieurs bureaux parisiens, une machine à oblitérer dont l'empreinte représente un cachet à date avec un drapeau ou oriflamme, appelée "FLAMME" par les marcophiles du moment.

De cette époque jusqu'en 1914, les oblitérations mécaniques seront des empreintes muettes, représentées par le cachet à date et des lignes droites, ondulées, obliques ou pointillées.





En juin 1914, une oblitération avec texte est mise en service à LYON pour son exposition.

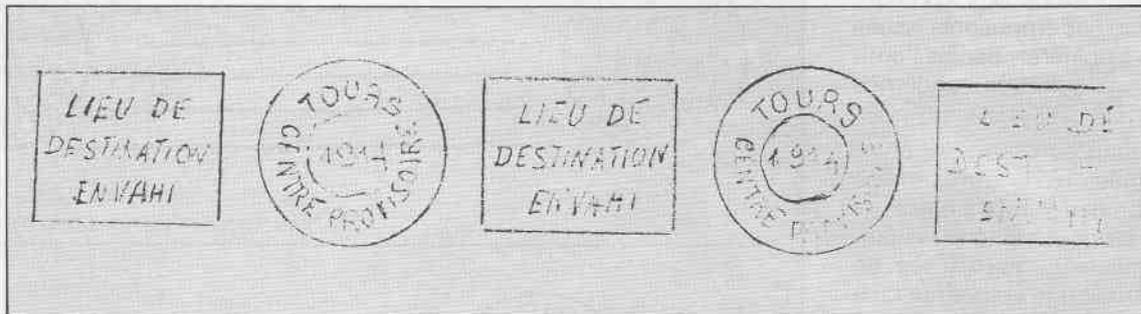


Une autre sera utilisée cette même année, à TOURS, pour le courrier en retour des zones occupées du nord et de l'est de la FRANCE.

DAGUIN :

Le premier brevet pour une "machine à timbrer et oblitérer les lettres postales" fut déposé par F. Daguin le **12 septembre 1881** sous le N° 143.668. Cette machine fut soumise à des essais mais ne fut pas adoptée. Un nouveau brevet (N° 151.332), sous le titre "Système de tampon mécanique destiné au timbrage des lettres, à l'oblitération des timbres-poste et à d'autres applications" est en date du 30 septembre 1882. Plusieurs certificats d'addition furent déposés **jusqu'en 1884** et c'est le **4 mai de cette même année** que, dans son rapport du Président de la République, le ministre Cocheray annonçait la mise en service de la machine Daguin.

E. Daguin a bien déposé avant 1881 des brevets mais qui n'ont aucun rapport avec une machine à oblitérer.



**LISTE DES MACHINES
AYANT PRODUIT OU PRODUISANT DES FLAMMES**

DAGUIN. - 1884-1952, empreinte :
2 cachets à date seulement
fin 1923-1970 cachet à date + flamme
muette, parlante ou illustrée.
BICKERDYKE. - 1898-1902. Flamme
muette, parlante ou illustrée.
FLIER. - 1902-1960. Flamme muette,
parlante ou illustrée.
KRAG. - 1906-1960. Flamme muette,
parlante ou illustrée.
CHAMBON. - 1911-1916. Flamme
muette, parlante ou illustrée.
KLEIN. - 1913-1917. Flamme muette,
parlante ou illustrée.
KLUSSENDORF. - 1922-1928. Flamme

muette, parlante ou illustrée (encore en
service en 1969 dans certains SP en
Allemagne).
R.B.V. - 1932-1961. Flamme muette,
parlante ou illustrée.
SECAP. - 1940 à nos jours. Flamme
muette, parlante ou illustrée.
PITNEY BOVES. - 1968. Flamme
muette, parlante ou illustrée.
HOTCHKISS-BRANDT. - 1969.
Flamme muette, parlante ou illustrée.
TOSHIBA. - 1974 à nos jours. Flamme
muette, parlante ou illustrée.
N.E.C. - 1976. Flamme muette, par-
lante ou illustrée.

C'est en 1916 que commence vraiment la mise en service des oblitérations mécaniques avec texte, à PARIS et dans bien des bureaux de province. Il s'agit de flammes réservées en général à la propagande des P.T.T.



— POUR PARIS —
— METTRE LE NUMÉRO —
— DE L'ARRONDISSEMENT —



— COLLER LE TIMBRE —
— EN HAUT & A DROITE —
— DE L'ENVELOPPE —



— PORTEZ VOTRE COURRIER —
— A LA POSTE DES QU'IL —
— EST PRÊT : LE DÉPART —
— EN SERA MIEUX ASSURÉ —

Dans les années 20, apparaissent des propagandes relatives à des sujets d'intérêt général : tourisme, patrimoine d'une localité ou d'une région, manifestations culturelles, économiques, sportives, etc... Apparaissent également des oblitérations avec graphisme, dites "flammes illustrées".



— VISITEZ —
L'EXPOSITION PASTEUR
JUIN OCTOBRE 1923
STRASBOURG



GASPILLER: C'EST TRAHIR
ECONOMISER: C'EST SERVIR



NICE PAYS D'ENCHANTEMENT
SON SOLEIL
SES PALACES, SES THEATRE
SES FÊTES

Ces flammes mises en services dans les bureaux de poste sont toujours des empreintes en **NOIR**.

Il ne faut pas confondre oblitération et affranchissement. Le 26 mai 1924 sont mises en service dans les grandes entreprises industrielles ou commerciales, dans les administrations, et chez certains particuliers, des machines à affranchir dont l'empreinte est toujours en **ROUGE**.

Cette branche de la marcophilie moderne a pris depuis plusieurs années un essor très important. Bon nombre de

philatélistes ont adjoint ce genre de collection à leurs timbres. Et que de trouvailles et de choses n'apprend-on pas avec les flammes ! Tous les jours, 2 à 3 nouvelles flammes sont mises en services pour "un certain temps", qui va de quelques jours à 2 ans. A ce jour il existe plus de 25.000 flammes différentes pour la FRANCE, les TOM, les DOM, ANDORRE et MONACO.

P. GALY

POUR QUE BEBE RESTE SAIN CONSULTEZ SOUVENT MEDECIN OU CONSULTATION GRATUITE DE NOURRISSONS



PROPAGANDE DE "SAUVONS LES MERES & LES BEBES" 4.R. DE SEVRES. PARIS



UNE PAGE D'HUMOUR

Visiter une exposition philatélique ou feuilleter une revue du même nom est certes passionnant, mais l'on aimerait parfois y esquisser un sourire. Voir la philatélie d'un œil différent, c'est donc ce que je vous propose, à travers une page d'humour philatélique trimestrielle, pour laquelle j'attends vos suggestions, votre participation, et, surtout ... votre indulgence !

AUJOURD'HUI : CHERCHEZ LA FLAMME.

Difficile de trouver des timbres drôles : il n'y en a pas, tout au moins en France. Et c'est quasiment la même chose pour les flammes... sauf celle-ci :



Heureusement, certaines flammes sont drôles involontairement ! En voici quelques exemples :

- Mortrée vous invite au chateau d'...0 ;
- Guer (prononcer "guerre") met en avant ses écoles ... militaires ;
- Les Pieux nous promettent iode et ... repos !
- Quant à Aubagne, elle se dit ville accueillante : n'en doutons pas !

Il s'en trouve probablement d'autres : merci de m'en informer.

Terminons avec celle-ci : offrir des situations d'avenir à des veuves civiles, il fallait l'oser !

(à suivre)

F. MENNESSIEZ

PS :

Je précise que pour ma collection personnelle, "humour et philatélie", je recherche tous documents du même acabit.



MORTREE

3-7-87



GUER

2-7-87



LES PIEUX

25-3-85



AUBAGNE

14-6-85

ASSOCIATION NATIONALE
des Veuves Civiles

87, Rue Vauban
ROUBAIX

les P.I.T. vous offrent ...
DES
SITUATIONS D'AVENIR
renseignez-vous
dans les bureaux de poste

TROIS QUESTIONS A ... BERNARD LEFEVRE, A PROPOS D'«EUROPHILA»

Très sensible à l'idée européenne, l'Union a lancé le projet "Horizon 92" il y a plus de deux ans. Elle organisera en mai à Orléans, à l'initiative du groupe Centre, la onzième exposition philatélique "Europhila". La Gazette a interrogé sur ce sujet Bernard Lefèvre, président du groupe Centre et membre du conseil d'administration national.

Responsables des associations qui composent Europhila. Au centre, notre ami Bernard Lefèvre.

La Gazette : Europhila, qu'est-ce que c'est ?

Bernard Lefèvre : C'est une association de clubs philatéliques appartenant à plusieurs pays d'Europe. Son but est de "promouvoir l'idée de l'unification européenne par la philatélie". On y trouve actuellement une dizaine de clubs : deux belges (Ternat et Braine l'Alleud), deux allemands (Ochsenfurt et Langensfeld), deux luxembourgeois (Rodange et le cercle philatélique des communautés européennes), un suédois (Lulea) et trois français (Wattrelos, Ouistreham et l'UP-PTT).

Nous avons deux réunions par an (les déplacements, cela coûte cher !). En plus, nous organisons une exposition philatélique commune annuelle, chez l'un d'entre nous. Chacun y expose les collections de ses membres, et y est apprécié sur la base des deux meilleures collections présentées. Le vainqueur remporte pour un an le trophée Europhila.

La Gazette : Comment est née Europhila ?

Bernard Lefèvre : C'est le président du club de Braine l'Alleud, Elie Mignolet, qui en a eu l'idée. Il a constitué le premier noyau par ses contacts personnels. Pour ma part, j'ai été sollicité lors d'une exposition qu'il visitait, à Orléans,



et où le groupe Centre de l'UP présentait quelques cadres. Depuis, nous participons régulièrement aux réunions. Il y a entre nous des réels liens d'amitié, qui nous permettent de surmonter l'obstacle que représente parfois la langue. Nous participons bien entendu aussi à l'exposition annuelle, même si nous n'avons jamais remporté le trophée ! Le challenge s'est déroulé en 1989 à Ternat, et à Wattrelos en 1990. C'est maintenant notre tour. Pour cela, j'ai proposé la ville d'Orléans, où se sont développés nos premiers contacts.

La Gazette : Alors, comment se présente la cuvée 1991 d'Europhila ?

Bernard Lefèvre : Très bien ! L'exposition aura lieu les 4 et 5 mai. J'ai le soutien actif de la municipalité d'Orléans, et nous disposerons d'une salle prestigieuse, en plein centre ville. Je prévois 350 cadres, et une couverture médiatique importante. Enfin, pour tout vous dire, je caresse un rêve un peu fou : avoir le premier jour des timbres Europa. En principe, il est réservé à Paris et Strasbourg ; mais il n'est pas interdit d'espérer !

MOTS CROISÉS

par Jean-Paul LEFIEVRE

HORIZONTAL

- I Détermine le tarif d'une lettre. Bon et mal à la fois.
 II Cordon solide. Fleuve d'Italie. Timbres pour les enfants.
 III Hors série. Normes en vigueur.
 IV Pleine de mousse. Chenille.
 V Chopin. Surveillance.
 VI Sous roumains. Permet d'accorder. Cheville de sportif.
 VII Rivière d'Auvergne (La). Col des Alpes. Coquin.
 VIII Vieil accord. Dialecte gaélique. Gens très mal élevés.
 IX Indien. Il fait partie du génie. Petit saint.
 X Avion de ligne français. Bismuth. Il vit au Thibet.
 XI Spécialités de mots croisés.
 XII Issu. Passe d'un sujet à l'autre. Petite minute.
 XIII Numéro sans précédent. Le moins coté des vermillons. Possessif.
 XIV Poste dont le port est obligatoire. Individu.
 XV Maintient le quartier en suspens. Partie vers une autre destination.

VERTICAL

- 1 Sur une voiture de l'ambassade. Mauvaise note. Sa force est liée à sa grandeur.
 2 1^{er} choix. Champion.
 3 Eloigner. Variétés accidentelles.
 4 Reconnue. Brome. Dément.
 5 Se tourne avec la clé. Libres lorsqu'elles ne sont pas entraînées.
 6 Départs de lettres. Nazi. On le siffle lorsqu'il nous plait.
 7 Délicates. Avant U.P.P.T.T. Personnel.
 8 Elle s'occupe de la caisse. Dont on a joint les extrémités.
 9 Rendre ce service serait inutile. Deuxième main.
 10 Y être nous laisse sans abri. Superpose. Terme de belote.
 11 Dans. Rasa. Fait de l'effet quand elle est sans effets.
 12 Timbre peu sérieux. On y fit de faux Bordeaux qu'on retrouva à Marseille. Fin anglaise.
 13 Papier de mauvaise qualité. Cours facile à sécher. Football marseillais. Moto de cross autrichienne. Titane.
 14 Les burelages sont très recherchés ainsi. Greffée.
 15 A prendre pour commencer. Poursuit en justice. Unité de pression.

Solution dans le prochain numéro.

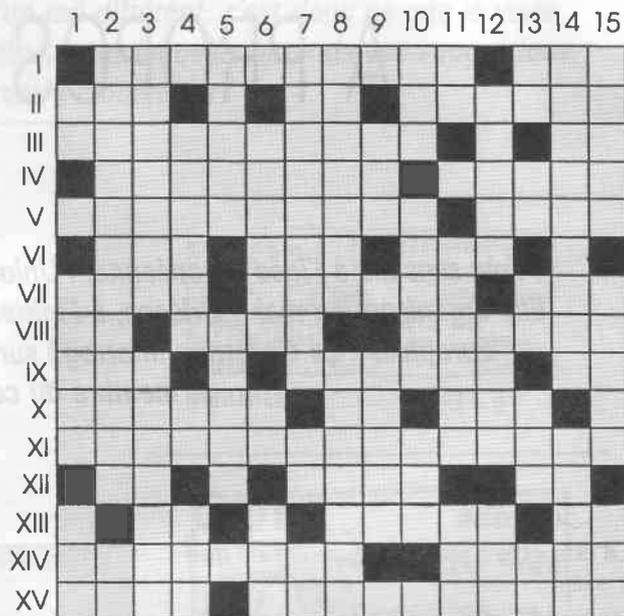
SOLUTION DU NUMÉRO PRÉCÉDENT

HORIZONTALEMENT

1. Minéraline — 2. Accordéon — 3. RA. Ev — 4. Recrée — 5. USA. Exil — 6. Ecrues. ASO — 7. CEE. Niel — 8. Oasien. Tp — 9. Su. Laurens — 10. Sus. Sue.

VERTICALEMENT

- I. Marruecos — II. ICA. Sceaux — III. Nc. Rares — IV. Eole. IIs — V. Rr. Créneau — VI. Ader. Sinus — VII. Levée — VIII. Io. Exaltés — IX. Nn. IS. Pnu — X. Folon. SE.



JEU / DECOUVERTE

- * dans quel département se situe cette source intermittente ?

Quelques indications :

- * Seule source de ce type en Europe .
- * Département du sud de la France .
- * Siphon et résurgence .
- * Son nom : Fontestorbes .





